

2AU, Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros

34 bis Chemin du Chapitre – 31100 TOULOUSE

378 522 361 RCS TOULOUSE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT **PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 AVRIL 2026**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 301 Euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice 68 301 Euros
- Une somme de - 35 500 Euros
A titre de dividende, soit par action un montant de 35,50 euros, réparti de manière égalitaire entre tous les Associés Minoritaires, soit un total de HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE euros (8 875€) par Associé Minoritaire
- Une somme de - 32 801 Euros
A titre de dividende, soit par action un montant de 32,801 euros, au profit de l'Associé Majoritaire

L'Assemblée Générale décide également d'affecter la somme de 18 079 euros du compte « Autres Réserves » à titre de dividendes à l'Associé Majoritaire.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront répartis ainsi qu'il suit :

	Après affectation	Avant affectation
CAPITAL SOCIAL	40 000 €	40 000 €
PRIMES	-	-
RESERVE LEGALE	4 000 €	4 000 €
AUTRES RESERVES	348 873 €	366 952 €
REPORT A NOUVEAU	- €	- €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- €	68 301 €
TOTAL	392 873 €	479 253 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

La somme globale de 86 380 € a été distribuée à titre de dividendes.

Ainsi le dividende unitaire est donc de 86,38 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel de la distribution des dividendes aux Associés Minoritaires

Associés Minoritaires	Dividendes brut	Prélèvements	Dividendes nets
Monsieur Pierre CHAPUIS	8 875 €	- 2 786,75€	6 088,25 €
Monsieur Stéphane FABRE	8 875 €	- 2 786,75€	6 088,25 €
Monsieur Emmanuel JEAN	8 875 €	- 2 786,75€	6 088,25 €
Monsieur Romain VALES	8 875 €	- 2 786,75€	6 088,25 €
TOTAL	35 500 €	- 11 147 €	24 353 €

Rappel des dividendes distribués

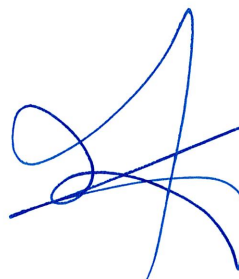
L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé à des distributions de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2024	84 929 €	0 €	0 €
31/12/2023	64 000 €	0 €	0 €
31/12/2022	20 000 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est [adoptée/~~rejetée~~] à l'unanimité

Copie certifiée conforme

Madame Marie UNAL DE CAPDENAC
Présidente





SAS SEBA SUD OUEST

34 BIS CHEMIN DU CHAPITRE
31100 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Certifié conforme à l'originale

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 273	6 273		200
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	21 937	21 937		281
	Autres immobilisations corporelles	216 378	183 656	32 723	37 851
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	171		171	171
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	11 976		11 976	12 086
	Total de l'actif immobilisé (III)	256 736	211 866	44 870	50 589
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	113 162		113 162	111 926
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 172		2 172	
	CREANCES (2)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Créances clients et comptes rattachés	416 073	40 220	375 853	427 235
	Autres créances	9 803		9 803	7 893
	Charges constatées d'avance	24 650		24 650	16 399
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				60 000
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	217 552		217 552	167 602
	Total de l'actif circulant (IV)	783 412	40 220	743 192	791 054
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 040 148	252 086	788 062	841 644

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

11 976

12 086

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	366 952	366 952
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	68 301	84 929
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	479 253	495 881
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	20 248	61 963
	Emprunts et dettes financières divers (2)	5 770	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		540
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 705	36 393
	Dettes fiscales et sociales	221 227	246 598
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 859	269
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	308 809	345 763
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	788 062	841 644
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		68 301,21	84 929,30
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		308 809	324 979
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 788 062 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 1 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 3 à 8 ans
- Logiciels 1 à 3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En-cours de production de services

Prestations de services en cours-Clients factures à établir

L'estimation des "Prestations de service en cours" à la clôture de l'exercice correspond aux prestations restant à facturer, calculées affaire par affaire, suivant les temps passés facturables valorisées au prix effectif moyen de vente horaire constaté sur la production de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 634				361	6 273
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 634				361	6 273
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 787				10 850	21 937
	Instal., agencement, aménagement divers	94 338					94 338
	Matériel de transport	44 150		5 750		8 333	41 567
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	83 718		11 748		14 992	80 474
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		254 993		17 498		34 176	238 315
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	171					171
	Prêts et autres immobilisations financières	12 086				110	11 976
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 257				110	12 147
TOTAL		273 884		17 498		34 647	256 736

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 434		161	6 273
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 434		161	6 273
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 505	281	10 850	21 937
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	76 006	7 132		83 138
	Matériel de transport	42 088	3 643	8 333	37 398
	Matériel de bureau, mobilier	66 262	11 851	14 992	63 120
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		216 861	22 908	34 176	205 592
TOTAL		223 295	22 908	34 337	211 866

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	53 759	11 882	25 420	40 220
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	53 759	11 882	25 420	40 220
TOTAL GENERAL		53 759	11 882	25 420	40 220
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 882	25 420	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	11 976	11 976	
	Clients douteux ou litigieux	48 264	48 264	
	Autres créances clients	367 809	367 809	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 028	2 028	
	Impôts sur les bénéfices	5 334	5 334	
	Taxes sur la valeur ajoutée	131	131	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 310	2 310	
	Charges constatées d'avance	24 650	24 650	
TOTAL DES CREANCES		462 502	462 502	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	20 248	20 248		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	44 705	44 705		
	Personnel et comptes rattachés	54 419	54 419		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 585	63 585		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	99 810	99 810		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 413	3 413		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	5 770	5 770		
	Autres dettes	16 859	16 859		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		308 809	308 809		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		40 324			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 770			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		106 132
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>Intérêts C.N.E. 00001228545</i>	<i>4</i>	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	<i>15 329</i>	15 329
Dettes fiscales et sociales <i>PERS CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOC / CONGES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>54 419</i> <i>25 868</i> <i>637</i>	80 924
Autres dettes <i>CLIENTS RRR&AV.A ACC</i>	<i>9 874</i>	9 874